

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 302 Hématologie II			
Code	PABM3B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patrick VANKERKHOVEN (patrick.vankerkhoven@helha.be) Louise-Marie VINCENT (louise-marie.vincent@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de l'UE est de permettre à l'étudiant de se perfectionner en hématologie, dans la continuité des UE BM112 et UE BM214. Il va acquérir les compétences permettant une aide au diagnostic, un suivi du patient en connexion avec les autres secteurs du laboratoire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique**
 - 4.2 Collecter et analyser l'ensemble des données
 - 4.3 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles
 - 4.4 Évaluer la pertinence d'une analyse, d'une méthode
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques au domaine des sciences biomédicales**
 - 6.1 Prélever, collecter et conserver des échantillons de différentes origines (humaines, animales, environnementales) en respectant les bonnes pratiques de laboratoire y compris dans la phase pré-analytique
 - 6.2 Assurer de façon autonome et rigoureuse la mise en œuvre des techniques analytiques et la maintenance de l'instrumentation
 - 6.3 Valider les analyses en s'assurant de leur cohérence et de leur signification clinique
 - 6.6 Évaluer certaines fonctions biologiques

Acquis d'apprentissage visés

Devenir un technologue de laboratoire responsable avec un esprit critique. Apprendre à réfléchir devant un problème et tenter d'y apporter une solution. Acquérir une certaine autonomie dans le travail.

Acquisition de compétences théoriques en vue de comprendre les tests pratiqués dans un laboratoire de Biologie Clinique.

Au terme de cette UE, l'étudiant a conforté ses connaissances et acquis une démarche personnelle scientifique et critique dans son travail. Il est capable de se remettre en cause afin d'améliorer son activité quotidienne et par là-même la qualité du service au patient.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE14
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PABM3B02A	Hématologie 2	36 h / 3 C
PABM3B02B	Travaux pratiques d'hématologie appliquée	36 h / 3 C

Contenu

- Hématologie 2:

- Hémopathies malignes.
- Lymphomes .
- Pathologie médullaire
- Dysimmunopathies .
- Groupes sanguins et autres.
- Pathologie transfusionnelle
- Examens préparatoires à la transfusion
- Sécurité transfusionnelle

- Travaux Pratiques d'hématologie appliquée:

- hémogramme et cytologie sanguine
- Introduction à la cytométrie en flux
- Techniques de détection des parasites sanguicoles
- Bilan d'hémostase et tests analytiques
- Groupage sanguin et compatibilité prétransfusionnelle

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré par diaporamas et cas cliniques Questionnement et discussion

TP: Interrogation écrite en début de séance; sites de formation sur internet.

Manipulations en lien avec la thématique de la séance

Dispositifs d'aide à la réussite

Questionnement durant le cours. Exercices sur des cas cliniques réels .

TP:

- Interrogations
- Rapports de TP
- Questionnement
- Exercices corrigés sur écran en cytologie sanguine et cytologie médullaire

Ouvrages de référence

Outre ceux déjà cités:

Bone Marrow Pathologies B. Bain
Pathology and genetic tumours of hematopoietic and lymphoid tissues WHO
Atlas de cytologie ganglionnaire P. Felman
Cytométrie en flux Ronot et al.
Aide-Mémoire de Transfusion Genetet
Practical guide to transfusion Medecine M.Petrides
Pratique des groupes et groupages érythrocytaires Salmon
Pratique des allo-et aauto-anticorps anti-érythrocytaires Salmon
Notes de TP sur Moodle
Practical Hematology Dacie et Lewis

Supports

Notes de cours sur connectED
Diaporamas sur connectED
Sites internet : Hématologie CHU Angers - GEHT- SFH
Revue et bouquins en bibliothèque à l'école
notes de cours sur connectED
hematocell.fr
hemosurf

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation sous forme d'examen oral (Jury d'hématologie) et le travail journalier est constitué des interrogations et rapports de TP. La cote de TJ n'est pas améliorable de Q1 à Q3 mais sa pondération passe de 30% à 20%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30			Evc	20
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	80

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Évaluation sous forme d'examen oral représentant 70 % de la cote au Q1 (80% au Q3). Le travail journalier représente 30% au Q1 (20% au Q3).

En raison de l'importance de certains acquis d'apprentissage et en particulier ceux relatifs aux travaux pratiques, toute absence aux laboratoires doit être justifiée par un CM dont une copie est envoyée à l'adresse mail du responsable du labo (original au secrétariat).

Les séances ne sont pas récupérables.

Lorsque l'absence n'est pas justifiée, la cote de 0 sera donnée pour le rapport et l'interrogation prévue à cette séance.

Néanmoins 60% de présence est indispensable pour pouvoir présenter l'examen final.

Par ailleurs toute absence aux travaux pratiques justifiée ou non entraîne la perte d'un point à la cote finale.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).